RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00064
Numéro SIREN : 701 920 647
Nom ou dénomination : L'ABEILLE DE LA TERNOISE. COMMUNICATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2023 sous le numéro de dépôt 10895

Table of Contents

Introduction 1

Chapter 1 5

Chapter 2 12

Chapter 3 20

Chapter 4 28

Chapter 5 35

Chapter 6 42

Chapter 7 50

Chapter 8 57

Chapter 9 65

Chapter 10 73

Chapter 11 80

Chapter 12 88

Chapter 13 95

Chapter 14 103

Chapter 15 110

Chapter 16 118

Chapter 17 125

Chapter 18 133

Chapter 19 140

Chapter 20 148

Chapter 21 155

Chapter 22 163

Chapter 23 170

Chapter 24 178

Chapter 25 185

Chapter 26 193

Chapter 27 200

Chapter 28 208

Chapter 29 215

Chapter 30 223

Chapter 31 230

Chapter 32 238

Chapter 33 245

Chapter 34 253

Chapter 35 260

Chapter 36 268

Chapter 37 275

Chapter 38 283

Chapter 39 290

Chapter 40 298

Chapter 41 305

Chapter 42 313

Chapter 43 320

Chapter 44 328

Chapter 45 335

Chapter 46 343

Chapter 47 350

Chapter 48 358

Chapter 49 365

Chapter 50 373

Chapter 51 380

Chapter 52 388

Chapter 53 395

Chapter 54 403

Chapter 55 410

Chapter 56 418

Chapter 57 425

Chapter 58 433

Chapter 59 440

Chapter 60 448

Chapter 61 455

Chapter 62 463

Chapter 63 470

Chapter 64 478

Chapter 65 485

Chapter 66 493

Chapter 67 500

Chapter 68 508

Chapter 69 515

Chapter 70 523

Chapter 71 530

Chapter 72 538

Chapter 73 545

Chapter 74 553

Chapter 75 560

Chapter 76 568

Chapter 77 575

Chapter 78 583

Chapter 79 590

Chapter 80 598

Chapter 81 605

Chapter 82 613

Chapter 83 620

Chapter 84 628

Chapter 85 635

Chapter 86 643

Chapter 87 650

Chapter 88 658

Chapter 89 665

Chapter 90 673

Chapter 91 680

Chapter 92 688

Chapter 93 695

Chapter 94 703

Chapter 95 710

Chapter 96 718

Chapter 97 725

Chapter 98 733

Chapter 99 740

Chapter 100 748

GREFFE DU TRIBUNAL
15 DEC. 2023
DE COMMERCE D'ARRAS

SADIR L'ABEILLE DE LA TERNOISE.

17 ZAE de Canteraine
62130 ST POL SUR TERNOISE
Tél. 03.21.03.13.32
APE : 5813Z
Siret : 70192064700081

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

certifié conforme

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
REGION LILLE NORD PAS DE CALAIS

SE3C XAVIER VERACX

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

49 Rue Henri Dunant 62400 BETHUNE

Tél: 03 21 68 29 03 Fax: 03 21 56 44 90

Courriel: cabinet@veracx.fr

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 879	48 877	1 002	9 100
Fonds commercial	289 909		289 909	289 909
Autres immobilisations incorporelles	22 193	5 745	16 448	3 060
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 557		16 557	16 557
Constructions	840 308	348 344	491 964	525 734
Installations techniques, matériel et outillage	67 586	56 700	10 887	15 912
Autres immobilisations corporelles	399 763	217 897	181 866	121 626
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	360 000		360 000	310 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 046 196**	**677 563**	**1 368 634**	**1 291 899**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	3 463		3 463	3 930
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	174 748	6 243	168 505	175 281
Fournisseurs débiteurs	1 415		1 415	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 897		24 897	23 199
Autres créances	62 847		62 847	59 535
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	916		916	
Valeurs mobilières de placement	480 000	2 982	477 018	560 000
Disponibilités	144 745		144 745	174 719
Charges constatées d'avance	24 969		24 969	25 948
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**918 000**	**9 225**	**908 775**	**1 022 613**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**2 964 197**	**686 788**	**2 277 409**	**2 314 512**

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 200	40 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 020	4 020
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	344 096	304 518
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**71 954**	**79 779**
Subventions d'investissement		14 762
Provisions réglementées	1 518 824	1 497 971
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 979 094**	**1 941 249**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*6 674*	*96 971*
Découverts et concours bancaires	*14 151*	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	20 825	96 971
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	458	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 500	84 682
Personnel	*40 970*	*40 502*
Organismes sociaux	*24 468*	*23 861*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*1 072*	*1 156*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*20 860*	*21 254*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*462*	*1 303*
Dettes fiscales et sociales	87 832	88 075
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 237	5 091
Produits constatés d'avance	97 463	98 443
TOTAL DETTES	**298 315**	**373 262**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**2 277 409**	**2 314 512**

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR L'ABEILLE DE LA TERNOISE.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 277 409 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 71 954 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	289 909			289 909
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 681	18 391		72 072
Immobilisations incorporelles	**343 590**	**18 391**		**361 981**
- Terrains	16 557			16 557
- Constructions sur sol propre	726 561			726 561
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	113 747			113 747
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 464	3 163	1 041	67 586
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 171	4 908		158 078
- Matériel de transport	130 447	98 970	47 106	182 311
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 558	816		59 374
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 264 506**	**107 857**	**48 147**	**1 324 215**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	310 000	50 000		360 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**310 000**	**50 000**		**360 000**
ACTIF IMMOBILISE	1 918 096	176 248	48 147	2 046 196

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	18 391	107 857	50 000	176 248
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**18 391**	**107 857**	**50 000**	**176 248**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		48 147		48 147
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**48 147**		**48 147**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	289 909
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**289 909**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 521	13 101		54 622
Immobilisations incorporelles	**41 521**	**13 101**		**54 622**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	277 259	28 083		305 341
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	37 315	5 687		43 003
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 552	8 136	988	56 700
- Installations générales, agencements aménagements divers	99 359	11 507		110 866
- Matériel de transport	67 644	20 835	38 078	50 402
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 546	3 083		56 629
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**584 676**	**77 331**	**39 066**	**622 941**
ACTIF IMMOBILISE	626 197	90 432	39 066	677 563

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 288 876 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	174 748	174 748	
Autres	89 159	89 159	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 969	24 969	
Total	288 876	288 876	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact clients à établir	5 225
Divers - produits à recevoir	3 703
Int à recevoir/cpte banc.	914
Total	9 842

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 200,00 Euros décomposé en 1 005 titres d'une valeur nominale de 40,00 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	792 537	155 568	129 147	818 958
Prêts d'installation				
Autres provisions	705 434	150 000	155 568	699 866
Total	1 497 971	305 568	284 715	1 518 824
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		305 568	284 715	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 297 857 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 151	14 151		
- à plus de 1 an à l'origine	6 674			6 674
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 500	76 500		
Dettes fiscales et sociales	87 832	87 832		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 237	15 237		
Produits constatés d'avance	97 463	97 463		
Total	297 857	291 183		6 674

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 90 212
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	1 412
Edf à payer	1 032
Honoraires à payer	6 000
Provision congés payés	36 850
Charges soc/provis congés	8 660
Total	53 954

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges d avance	1 187		
Locations mobilières d avance	17 845		
Maintenance d avance	5 937		
Total	24 969		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Abonnements à servir	97 463		
Total	97 463		

L'ABEILLE DE LA TERNOISE. COMMUNICATION

Société Anonyme À Directoire Et Conseil De Surveillance au capital de 40 200.00 €

Siège social : 17 ZAE de Canteraine

62130 ST POL SUR TERNOISE

701 920 647 RCS ARRAS

RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 26 MAI 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 79 778.55 €, de la manière suivante :

- Une somme de	40 200.00 €
à la distribution de dividende, soit par action, un montant de	40.00 €
- et le solde, soit	39 578.55 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 40.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023. L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2021

- Dividende global distribué :	40 200.00 €
soit, par titre :	40.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	40 200.00 €

Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué :	40 200.00 €
soit, par titre :	40.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	40 200.00 €

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué :	40 200.00 €
soit, par titre :	40.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	40 200.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Le Directeur Général Unique
Monsieur Benoit CAILLIEZ